



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La bibliothèque de l'école Paul-Hubert est rouverte

Rimouski, le 20 février 2015 – La Commission scolaire des Phares est très fière d'annoncer la réouverture de la bibliothèque de l'école Paul-Hubert. Après six mois de travaux de rénovation au coût global d'environ 1,4 M\$ défrayé par la Commission scolaire et par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre du programme d'aide financière « Maintien des bâtiments », les élèves ont de nouveau accès à cet espace de travail privilégié.



Dans l'ordre habituel, on voit M. David Savard, architecte responsable du projet, M. Harold Lebel, député de Rimouski-Neigette à l'Assemblée nationale du Québec, M. Gaston Rioux, président de la Commission scolaire des Phares, M^{me} Abigaël Senneville, élève choisie au hasard pour couper le ruban lors de l'inauguration officielle, M^{me} Madeleine Dugas, directrice générale par intérim de la Commission scolaire des Phares, M. Éric Forest, maire de Rimouski et M. Jocelyn Michaud, directeur de l'école Paul-Hubert.

Leur environnement est cependant profondément transformé. L'entrée est désormais située dans le hall des élèves. À l'intérieur, la nouvelle disposition des lieux est plus aérée et offre plus d'espace. On y favorise le travail individuel aussi bien qu'en équipe, notamment grâce à l'aménagement de bureaux fermés. Le nouveau comptoir de prêt est plus fonctionnel, plus ergonomique et plus attrayant. Un mobilier neuf a été installé grâce, entre autres, à l'aide financière de la Fondation de l'école Paul-Hubert.

Les vétustés du bâtiment ont été éliminées, notamment en ce qui a trait au mur extérieur, aux fenêtres, à la ventilation et au plafond. Le mur rideau, du côté des grandes fenêtres, apporte beaucoup de lumière du côté nord – la meilleure qui soit, car on évite le soleil qui plombe. Pour compléter l'éclairage en économisant l'énergie, l'utilisation d'ampoules

au DEL avec détecteurs de présence s'étend à l'ensemble des locaux de la bibliothèque. Enfin, tous les finis (plafond, murs et plancher) ont été remplacés.



Les élèves de l'école Paul-Hubert travaillent dans un nouvel espace à l'éclairage naturel abondant, plus fonctionnel et plus attrayant.

« Ces travaux ont permis la transformation de l'ancienne bibliothèque en un lieu moderne et attrayant. Notre objectif est d'augmenter la motivation des élèves et des enseignants à fréquenter leur bibliothèque. En plus d'être primordiale dans le parcours scolaire, la fréquentation régulière de la bibliothèque aura une influence importante sur la vie citoyenne de nos élèves, dans leur pratique de la lecture, dans le développement de leur curiosité intellectuelle et dans leur façon d'aborder le monde », a

mentionné M^{me} Suzie Pelletier, bibliothécaire à l'école Paul-Hubert.

La nouvelle bibliothèque de l'école Paul-Hubert constitue un centre d'apprentissage pédagogique, culturel, numérique et collaboratif dont l'objectif ultime est de contribuer à la réussite des élèves.



L'entrée de la bibliothèque de l'école Paul-Hubert au moment de sa réouverture.

-30-

Source : Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles
Commission scolaire des Phares
418 723-5927

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.